



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SELLE-CRAONNAISE Séance n°8 du 25 août 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq août, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Joseph JUGÉ, Maire.

Présents : Joseph JUGÉ, Séverine DERVAL, Chantal JOUFFLINEAU, Christophe BOIS, Mathieu FRÉMONT, Sylvie BELLANGER, Danièle GODET, Jacky LEPAGE.

Excusés : Lionel MOAL, Christian BLAISE, Guillaume BELOUARD, Adrien JONCHERAY, Olivier DERSOIR, Samuel HOUILLLOT, Cédric RIVRON.

Secrétaire de séance : Séverine DERVAL.

APPROBATION DU PV DU 19 JUILLET 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte-rendu du conseil municipal du 19 juillet 2022, avec 7 voix pour et 1 abstention.

I. TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE 2022-2023

La commission scolaire et la commission finances, réunies le 23/08, ont analysé le coût de fonctionnement du service de restaurant scolaire pour l'année scolaire 2021/2022. Les membres des deux commissions ont pu constater que le coût de fonctionnement annuel du restaurant scolaire s'élève à 50 000 €, après déduction des recettes de la facturation aux familles.

De plus, la Société SODEXO, prestataire dans la fabrication et la livraison des repas en liaison chaude, nous a fait savoir qu'une augmentation d'environ 0,20 € par repas serait appliquée à partir de la rentrée.

Après réflexions et débats, les commissions proposent aux membres du conseil municipal de voter une augmentation de 0,05 € par repas à facturer aux familles, les 0,15 € restant à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- **Voter les tarifs 2022/2023 d'utilisation du service de restauration scolaire comme ci-dessous indiqué :**
 - Repas adulte : 7,00 €
 - Repas enfant en classe élémentaire : 3,55 €
 - Repas enfant en classe maternelle : 3,15 €
 - Repas 3ème enfant et plus : 3,15 €
 - Majoration si présent mais repas pas réservé : 0,50 € en plus du prix du repas
 - Facturation du repas si réservé mais pas présent (sauf si maladie ou accident).
- **Donner pouvoir à Monsieur le Maire** de signer tous les actes, pièces ou documents s'y rapportant.

II. TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE 2022-2023

Suivant la proposition des commissions scolaires et finances, réunies le 23/08, **le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :**

- **Maintenir les tarifs de l'accueil périscolaire** comme ci-dessous présentés :

	QF < 800	QF > 800
Par demi-heure le matin	0,85 €	0,90 €
Par demi-heure le soir	1,10 €	1,15 €
Majoration si présent mais repas pas réservé	0,50 € en plus du repas	
Facturation si réservé mais pas présent	Selon QF	
Garderie transport scolaire	Gratuit	
Retard au-delà de 5 minutes	2 € par famille	

Une étude financière sera effectuée après une utilisation pendant une année complète de l'accueil périscolaire avec les nouveaux tarifs utilisés depuis janvier 2023.

III. AVENANTS DÉLAI MARCHÉ ÉCOLE

Le délai d'exécution des travaux a fait l'objet d'une première prolongation de deux mois et demie due à une modification de l'implantation du projet retardant le démarrage des travaux avec achèvement au 12 07 2022.

Au cours du chantier les difficultés d'approvisionnement de matériaux et fournitures ont engendré un retard dans le déroulement des travaux, retard non imputable aux entreprises.

Ainsi, il convient de prolonger le délai global de l'opération de quatre mois et demi (ce délai tenant compte du mois d'août pour congé).

La fin du délai d'exécution correspondant doit être donc reportée au 26 novembre 2022.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décident de :

- **Accepter la prolongation du délai d'exécution** du marché au 26/11/2022.
- **Autoriser Mr le Maire ou ses adjoints à signer** tous les avenants et autres documents administratifs en résultant.

IV. RAPPORT DES COMMISSIONS

S
·
D
E
R
V
A
L

➤ Commission Sport/Culture/ Animation et Communication

- Fête du village : réunion de bilan organisée le 13 septembre à 20h30 par TES.
- Pose des buts de futsal en cours. Habillement des poteaux alentours prévu par le FCSOM.
- Bulletin municipal : réunion prévue le 31/08 à 20h30.
- Fête des voisins de la rue de la Futaie le samedi 20/08 sous le préau de la mairie.
- Commission animation le 14 septembre
- Réunion des associations le 1^{er} octobre à 10h.
- Animations de Noël : réunions le 03/10 à 20h30 et le 21/11 à 18h.
- AG du FCSOM le 3 septembre à Saint-Aignan.

➤ Commission Finances

- Réunion le 7 septembre à 20h30.

S
·
B
E
L
L
A
N
G
E
R

➤ Commission Scolaire et Périscolaire

- Bilan au 25/08 : 63 élèves inscrits pour 2022/2023, Marion Rouxel en congé maternité jusqu'à mi-novembre, Magalie BOHEC nommée remplaçante de Marion, Virginie RAIMBAULT nommée remplaçante à la direction de l'école, Elsa HOCQUARD travaillera à 50% le jeudi et le vendredi et Angélique DESROSES COGREL sera présente les lundis et mardis. Les postes d'AESH sont renouvelées ; pas de réponse pour la demande de service civique.
- Garderie : augmentation des effectifs – une 2^{ème} personne est prévue le soir à partir de la rentrée. Mme Lorier a été recrutée.

➤ Commission Affaires sociales

- Opération « Argent de poche » 2022 : session du 4 au 23 juillet. 12 jeunes présents. Bilan positif.
- Réunion du CCAS le 26/09 à 18h15.
- Repas du CCAS : le 09 octobre ou le 6 novembre à l'Orion.
- Fermeture des commerces : boulangerie du 22/08 au 11/09 – le café les 9-10-11 sept. Dépôt de pains organisé au café pendant la fermeture de la boulangerie sauf pour la dernière semaine.

➤ **Commission Espaces verts :**

- Commission Espaces Verts programmée le 29/08 à 18h.

➤ **Commission Voiries/Urbanisme/... :**

- Plateau rte de Renazé : plans initiaux à prendre en compte pour demander les devis aux entreprises. Par contre, Mayenne Ingénierie ne suivra pas les travaux. Mr Jugé suivra le chantier.
- Nouveaux panneaux reçus et commencés à être posés.
- Demandes d'achat chemins communaux : plusieurs demandes reçues en mairie. Possibilité jusqu'à fin août.

➤ **Commission Bâtiments :**

- Nouvelle école : chantier clos du 4 au 23 août. Voir pour les murs entourant la rampe de la cour maternelle.
- Réunion de la commission le 02/08/2022 : compte-rendu.
- Commerce : aménagements extérieurs du garage et du préau : le MO a déposé le permis de construire.
- Complexe sportif : le MO a demandé un avis sur l'augmentation du coût des travaux suite à la demande de l'augmentation de la hauteur de la charpente.
- Pavillon du Cèdre : changement des menuiseries en cours.
- Orion : réfection du hall d'entrée (peinture et carrelage) prévue en 2023.
- Ecole élémentaire actuelle : demande d'estimation en cours pour une éventuelle vente globale.

➤ **Autres**

- Prochain conseil municipal le jeudi 22 septembre.

Fin de séance à 22h40

Joseph JUGÉ

Séverine DERVAL

Sylvie BELLANGER

Lionel MOAL
(Excusé)

Chantal JOUFFLINEAU

Samuel HOUILLOT
(Excusé)

Adrien JONCHERAY
(Excusé)

Mathieu FRÉMONT

Danièle GODET

Jacky LEPAGE

Guillaume BELOUARD
(Excusé)

Christian BLAISE
(Excusé)

Olivier DERSOIR
(Excusé)

Cédric RIVRON
(Excusé)

Christophe BOIS